



Urgent quest que j'encours pour mes filles si je ne les ramène pa

Par **fafa43**, le **31/01/2009** à **02:18**

mes filles sont placées depuis 3 ans por suspitions d'attouchement sexuelle sur laplus jeune par une personne de mon entourage affaire classés par faute de preuve,au jour d'aujourd'hui le juge renouvel chaque année le placement pour des motifs non valable comme le fait que je suis divorcée et qu'il n'ya aucune entente entre le père et moi,elles sont maltraités physiquement,moralement,psychologiquement,elles sont toujours pleines de poux depuis 2 ans,menaces des éducateurs envers moi,insultes à mes enfants,gifles,oreilles tirés,cheveux tirés,ect,elles ne veulent pas retourner au foyer et avec les menaces que j'ai eut ce soir je ne les ramènerai pas dimanche soir qu'est que j'encours et que puis je faire pour les garder avec moi légalement sans passer par la case retour car sa c'est sur elles n'y retourneront plus là c'est trop,aidez moi très urgent,à tout suite

Par **Tisuisse**, le **31/01/2009** à **10:22**

Bonjour,rnrnSi vos filles, dans ce foyer d'accueil, subissent des violences physiques ou verbales, et un délaissement de leur hygiène, vous devez en informer le procureur de la république dans le cadre de la nouvelle loi sur "l'enfance en danger". Cette information sera faite par LR/AR. Vous pourrez aussi en profiter pour déposer une plainte contre x si vous le jugez utile. Prenez donc un avocat pour vous aider ensuite.